Mairie de Prévenchères

Compte rendu de la séance du mardi 29 décembre 2020

L'an deux mille vingt et le vingt-neuf décembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Prévenchères, régulièrement convoqué s'est réuni en Mairie sous la présidence de Olivier MAURIN.
Présents : Fabienne BOBONE, Didier BRUNEL, Michel ESCRIBA, Olivier MAURIN, Rémi MAURIN, Gilles PAULET, Michel RIEU, Raphaël RIEU.
Représentés :
Absents : Karine CHAZALETTE, Véronique LAHEU, Emmanuel RANC.
Secrétaire de la séance : Fabienne BOBONE
Date de la convocation : 22/12/2020

Ordre du jour :
- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 27 novembre 2020
- Ajout d'un point à l'ordre du jour :
  Monsieur Le Maire ouvre la séance et propose au Conseil Municipal d'adjoindre le point suivant à l'ordre du jour :
- Demande de subvention au titre de la dotation de soutien à l'investissement local 2021 (D.S.I.L.)

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal accepte cet ajout à l'ordre du jour.

1. DECISION MODIFICATIVE N° 3 AU BUDGET PRINCIPAL

Délibérations du conseil :

DECISION MODIFICATIVE N° 3 AU BUDGET PRINCIPAL (DE_2020_092)
Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2020, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		**DEPENSES**	**RECETTES**
023 (042)	Virement à la section d'investissement	-20000.00	
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	20000.00	
	TOTAL :	**0.00**	**0.00**
INVESTISSEMENT :		**DEPENSES**	**RECETTES**
021 (040)	Virement de la section de fonctionnement		-20000.00
238	Avances versées commandes immo. incorp.		20000.00
	TOTAL :	**0.00**	**0.00**
	TOTAL :	**0.00**	**0.00**

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents , vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à PREVENCHERES, les jour, mois et an que dessus.

Membres en exercice	11
Membres présents	8
Membres représentés	0
Suffrages exprimés	8
VOTES	
Pour	8
Contre	0
Abstention	0

2. <u>DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL 2021 (D.S.I.L.) (DE_2020_093)</u>

Le Maire présente au Conseil Municipal le projet de travaux de rénovation thermique des bâtiments communaux. Il donne lecture de la circulaire précisant les règles applicables à la dotation de soutien à l'investissement local 2021 - D.S.I.L. Exceptionnelle Relance.

Le montant des travaux est estimé à 257.747,00 € H.T., correspondant aux devis présentés par :

- BONNET TEISSIER : 187.000 € (rénovation presbytère Alzons)
- SARL GEVAUDAN ACCROBAT : 20.074 € (toiture cantine)
- SARL GEVAUDAN ACCROBAT : 21.973 € (toiture grand presbytère)
- SARL GEVAUDAN ACCROBAT : 12.984 € (toiture petit presbytère)
- LHERMET MENUISERIE : 11.435 € (menuiseries appart. au-dessus épicerie)
- ENTREPRISE SICARD : 4.281 € (poêle granulé)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- **sollicite** l'aide de l'État au titre de la D.S.I.L. et arrête le plan de financement suivant :

Cofinanceurs		Montant subv. H.T.	Montant subv. demandée	Taux souhaité
Subvention État D.S.I.L.	:	177.197,60 €	177.197,60 €	69 %
Subvention Conseil Départemental	:	.....	.....	.....
Subvention Conseil Régional	:	29.000,00 €	29.000,00 €	11 %
Subvention autre	:	.....	.....	.....
Total des aides publiques	:	206.197,60 €	206.197,60 €	80 %

- **charge** Le Maire de transmettre copie de la présente délibération à la Préfecture, au bureau des dotations.

Membres en exercice	11
Membres présents	8
Membres représentés	0
Suffrages exprimés	8
VOTES	
Pour	8
Contre	0
Abstention	0

Vu pour être affiché le 30 décembre 2020, conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Prévenchères,
Le 30/12/2020

MAIRIE de PREVENCHERES (Lozère)

Le Maire,

Olivier MAURIN